

Présents : Marie Pierre Joubert - Patrick Lemesle - Didier Desrutin - Yvette Doussot - Jean Paul Lecorre - Maurice Pellequer- Jean Luc Herment - Jean Yves Fleurance - Violette Saubion - Christian Hezely - Maurice Langry - Mathieu Gramfort - Gilbert Havel - Patrick Jean - Edel Hézely - Jean marie Lemercier - Bernard Bruche - Gregor Walter

Absents excusés : Christian Delobelle, André prieur, Yannick Petit, Alain Guzman, Bertrand Petit

MATÉRIEL DU COMITÉ

A la suite du départ du Trésorier le bureau a été contraint de rechercher les sources de déficit. Il est apparu dans les comptes un poste élevé d'amortissement.

En essayant de comprendre les raisons, le bureau s'est aperçu que des lignes concernaient du matériel manquant (entreposé en d'autres endroits, cassé...). Le président a donc demandé des explications à des administrateurs en charge du dossier à l'époque. Le Président interrogeant sur une imprimante XEROS encore immobilisée et qui a consommé 1300 € d'encre en début 2009 il lui a été répondu qu'elle avait été jetée depuis, le comité n'a pas été prévenu alors que le matériel aurait du être rendu.

Interrogeant un administrateur sur l'utilisation de PDA (Pockets) en dehors du territoire français et pour une manifestation internationale, il a été répondu que ces derniers n'ont pas été utilisés.

Du matériel informatique dont la trace a été perdue figurait encore dans les amortissements de 2009 alors qu'il aurait du être passé en « pertes et profits » dans les exercices antérieurs ce qui a contribué à gonfler le déficit 2009.

Le comité estime que ce matériel doit être retrouvé, il sera fait un inventaire complet vers la mi mai en espérant que les ordinateurs, magnétoscopes, vidéoprojecteurs, anti radars, peson et autres matériels dont on a perdu la trace retrouvent le chemin du siège s'ils existent encore. Au vu de cet inventaire le comité se prononcera sur ce pénible dossier

DÉMÉNAGEMENT

Le déménagement pour Chènevères doit se faire avant le 30 juin.

Il est rappelé que le 12 juin il y a un concours à Chènevères.

Il est prévu la location d'un camion



Des volontaires sont demandés pour mettre en carton Marie Pierre Joubert se propose pour gérer le planning des personnes qui emballeront, il est souhaitable qu'elles soient plusieurs le même jour.

COMPLÉMENT DU COMITÉ DIRECTEUR

A la suite de la démission du Trésorier deux élus sont candidats, il est proposé un vote à bulletin secret dont les résultats sont les suivants :

- Au poste de Trésorier Yannick Petit qui est élu à l'unanimité
- En tant que Trésorier adjoint Maurice Pellequer élu à la majorité (16 voix)

ABSENCE DU PRÉSIDENT

Le Président sera absent du 28 avril au 17 mai

ORGANISATION DE LA FRANCIENNE

Savigny n'organise plus car la Mairie lui a refusé le terrain, il a été proposé au club le terrain de Chennevières, cette proposition ne l'intéresse pas.

La francienne est en suspend.

Cette rencontre devrait être cependant organisée à Chennevières le 9 mai. par un club à déterminer

FRANCIENNE JEUNE

Mathieu achètera des récompenses dans une gamme de prix raisonnable.

Il est proposé un trophée tournant avec une réduction pour qui restera au département.

Au bout de 3 ans le trophée est acquis

RAPPEL DES TRJ

TRJ1 le 30 Avril 2010 à CNSD Fontainebleau

TRJ2 le 13 Mai 2010 à Chennevières, organisation à définir

TRJ3 le 26 Mai 2010 à Chennevières

COMMISSIONS

Parmi les administrateurs entrant certains ont demandé à participer à des commissions

Violette Saubion : commission jeune, parcours 3D nature

Didier Desrutin : commission sportive
Le comité accepte ces demandes

COMMISSION SPORTIVE :

Afin d'augmenter le mouvement, et suite à des demandes, il est proposé de faire un brassage à 4 pour la catégorie classiques hommes -

> proposition adoptée à la majorité

>

Sans changement pour les autres catégories (FCL et HCO)

>

Le Président de la commission signale un problème potentiel en DRH dans la catégorie HCO pour la participation d'une équipe, il faut attendre une huitaine pour avoir la réponse définitive

>

Il est rappelé qu'à Chalmaison, l'étape de la DR nature n'a pas eu > lieu suite à la tempête. Le comité, à la majorité décide de > rembourser 35 euros par équipe.

ARBITRES

Une réunion nationale se déroule ce week-end à Besançon

Il manque des arbitres bien que l'effectif soit de 143 + les arbitres prétendant :

Le problème réside dans l'obligation, en effet ceux qui se sont présentés interviennent sur une compétition et après on ne les voit plus.

OPEN DE FRANCE

Laurent Berthet ne peut aider ; pour les entraînements, la commission parcours a eu une réponse de Guillaume et Marina, une réunion entre les participants Nature est nécessaire.

Marina dirige les entraînements, des dates seront proposées

Proposition de règlement interne et d'organisation

Il est proposé un règlement interne qui comporte divers chapitres : regroupement, organisation des regroupements... ce règlement est accepté, néanmoins il a été rappelé qu'il n'était pas prévu l'achat de tenue au budget.

Proposition de budget

Il a été proposé un budget, comme celui-ci n'est pas parvenu à tous les administrateurs, il devra être revu.

FORMATION

Il y a eu une réunion le 30 mars des formateurs de l'ETR

Paiement

On a parlé du paiement des « bénévoles BE », et de la mise en place le chèque emploi associatif.

Une discussion a eu lieu sur le mode de rémunération, un administrateur affirme que le mode en place est réglementaire ce à quoi il lui a été répondu que les ETR étaient des salariés et que le mode de rémunération actuel qui était celui des intervenants dans des manifestations sportives n'était pas réglementaire.

Après le changement de siège social ; Il sera fait signer un contrat de travail avec déclaration à l'URSSAF.

Le budget est de 24000 euros charges comprises

Modification des formations

formation des entraîneurs 1

Suppression du brevet d'état au profit du diplôme d'état

Impression du Guide de formation

Le CTSR demande un devis qui sera visé par un élu, le montant doit être inférieur à 600 euros TTC

TRJ

Le TRJ Il n'y a rien en rien en ligne actuellement, Le document proposé sera place sur le site internet après la suppression de TRJ 4 qui avait intrigué un élu, le TRJ se déroulant en 3 étapes.

Une remarque sur le quota d'âge, les catégories changent sur les TNJ

PÔLE

Le plexi n'est pas arrivé à Fontainebleau, il est répondu que la commande est en cours.

DÉPLACEMENT DU PÔLE SUR LES COMPÉTITIONS.

Il est rappelé qu'avant l'arrivée du comité il avait été proposé aux parents des frais de pension avec, en contrepartie :

- La pension complète (jusqu'au samedi lorsque des entrainements y sont programmés).
- La formation scolaire, avec des cours de soutien possible.
- La formation sportive et compétitive de tir à l'arc.
- Les déplacements sur certaines compétitions prévues au programme du Pôle.

Afin d'honorer les décisions prises antérieurement et ne souhaitant pas limiter le programme, le comité prend en charge 8000 € et il est demandé aux parents une participation de 250 euros pour 4 déplacements

Les compétitions de Cannes et Briennon sont prises en charge par le Comité
Cette participation représente un effort important afin que les jeunes athlètes puissent évoluer dans la filière sportive

Accepté à la majorité

Le Président
Patrick lemesle

Le Secrétaire Général
Bernard Bruche